

MOTION

du groupe GRL, par le député Narcisse Crettenand, concernant le dimensionnement des pompes de circulation pour le chauffage (12.09.2007) 2.107

Toutes les pompes de circulation de chauffage sont généralement surdimensionnées. Ce surplus de consommation électrique représente pour notre pays plus que la production annuelle de la centrale nucléaire de Mühleberg.

Il s'agit donc là d'un énorme gaspillage inutile et coûteux pour le consommateur, en plus actuellement, compte tenu des perspectives d'approvisionnement en énergie électrique de notre pays (annonce d'une pénurie par les électriciens) et des impératifs de protection de notre environnement par rapport au réchauffement climatique notamment, ce gaspillage ne doit plus continuer.

Nous demandons au Conseil d'Etat de modifier la loi sur l'énergie du 15 janvier 2004 afin de limiter la puissance des pompes à un pour mille de la puissance du chauffage.

Cette limite est réaliste puisqu'elle est déjà prévue par les directives techniques et énergétiques s'appliquant aux bâtiments subventionnés.

Sion, le 12 septembre 2007
(10h45)

Groupe GRL, par
Narcisse Crettenand, député